

BULLETIN

municipal

SAINT MARTIN DES OLMES



ANNEE 2025

SOMMAIRE

- 01** Mot du maire
- 02** Etat-Civil
- 03** Au fil des Conseils Municipaux
- 04** Prévisions Budgétaires de 2024
- 06** Travaux d'investissement 2024
- 07** Animations passées
- 14** Animations futures
- 15** Infos diverses
- 20** Chronique des gens d'ici
- 22** Jeux

**MERCI A THÉO DUMEIL
POUR SA PHOTO DE
COUVERTURE**

Mairie, -

1 Place de la Mairie
63600 Saint Martin des Olmes

Tél : 04 73 82 09 16

Mail : mairie.st-martin@cc-livradois.fr

Site : www.saintmartindesolmes.fr

Ouverture les mardis et jeudis
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
les samedis de 9h00 à 12h00



Mot du Maire

Changement... de temps ?

Vous l'avez sans doute tous remarqué : 2024 a été une année de changements... Au printemps, les isoloirs ont connu une belle activité avec les élections européennes, puis par deux fois les législatives, provoquant beaucoup de changements de gouvernements puisque 4 premiers ministres se sont succédés, sans que l'on puisse dire que la situation se soit bien améliorée...

Je ne sais pas s'il faut faire un lien avec ces changements de gouvernements, mais manifestement, il y a eu aussi un changement de temps radical. Alors que notre pays ressemblait de plus en plus au désert du Sahara et que nous nous apprêtions à planter des palmiers pour remplacer l'ancien platane sur la place de la mairie, la pluie est revenue en force à tel point que nous avons connu des records d'humidité. Même la neige c'est invitée en force en fin d'année alors que les spécialistes de la météo nous affirmaient que nous ne la reverrions plus. C'est une excellente nouvelle pour la nature, et aussi pour nos sources qui se sont refait une belle santé, nous permettant d'être un peu plus sereins pour l'avenir.

Le roi Hassan II a dit : « la politique c'est un peu comme la météo, on progresse par temps clair ou par temps couvert, chaque fois il faut percer les nuages ».

Espérons que nous verrons un coin de ciel bleu en 2025 !

Du ciel bleu, nous en avons bien besoin, car 2024 a été une bien triste année, et un autre changement, un changement de générations se poursuit inexorablement avec le départ de deux piliers de notre commune.

René Duret est décédé le 22 avril. Impliqué depuis toujours au service de la commune, il a siégé pendant 37 ans au conseil municipal en tant que conseiller puis adjoint au maire. Ses avis, ses conseils, ses interventions sur le terrain ont été pour moi des atouts précieux que je n'oublierai jamais... La foule immense venue lors de ses obsèques est un témoignage qui résume à lui seul tout ce qu'il a été pour Saint Martin.

Nous devons aussi avoir une pensée pour **Gaston Duret**, décédé le 9 Juillet. Il était notre fidèle porte drapeau. Membre du Conseil de Sages, il a participé avec enthousiasme à toutes ses activités comme le fleurissement, la restauration du petit patrimoine... Il s'en est allé, tout comme, quelques semaines plus tard, **Jean Seguy**, porte drapeau des anciens combattants, qui n'avait jamais manqué une seule cérémonie devant notre monument aux Morts.

La roue tourne, les générations se succèdent, mais Saint Martin poursuivra son chemin. Lors de la fête de Noël, tous ces enfants qui virevoltaient dans la salle des fêtes autour de leurs parents et amis, encadrés par les « Anciens », sont le témoignage vivant du dynamisme de notre commune et représentent un réel espoir pour son avenir.

Pour terminer, je voudrais une nouvelle fois remercier tous les bénévoles qui font un travail formidable pour que « vive Saint Martin ! ».

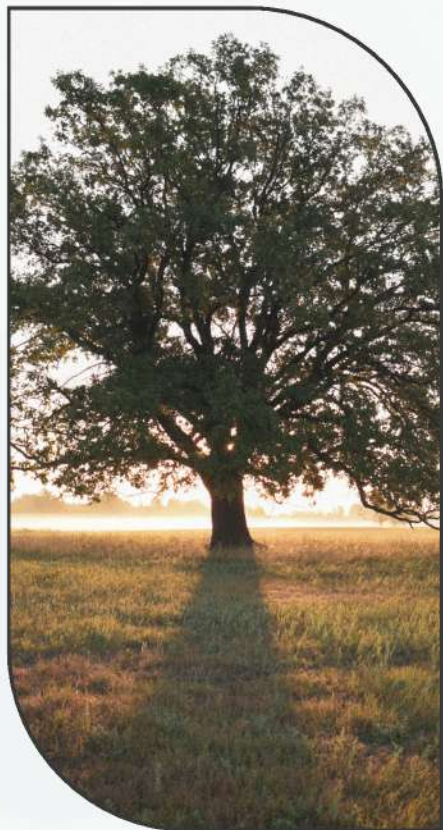
Toute l'équipe municipale et les employés communaux se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025.

Daniel Barrier



Etat Civil

en 2024



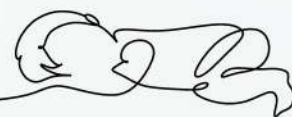
PACS



Monsieur PRAT Corentin
& Madame GAILLARD Coralie
se sont pacsés le 15 Juin 2024
en mairie de Saint Martin

Monsieur POUGET Kévin
& Madame BERTRAND Charline
se sont pacsés le 26 Novembre 2024
en mairie de Saint Martin

NAISSANCES



OLIVERO Alice
née le 22 Avril 2024 à Beaumont

LEVET Maxime, Gérard, Michel
né le 3 Mai 2024 à Montbrison

PIOT GERA Emmy, Louise, Denise
née le 21 Aout 2024 au Puy en Velay

GRANET Lou
née le 22 Octobre 2024 à Beaumont

DÉCÈS



Madame LEBON Odette
est décédée à Ambert le 8 Janvier 2024,
elle était une habitante de Longechaud.

**Monsieur TOULOTTE
Jean Claude**
est décédé à Cunlhat le 9 Mai 2024, il
était un habitant des Ballays.

Monsieur DURET René
est décédé en son domicile le 22 Avril
2024, il était un habitant de Malmenaide.

Monsieur DURET Gaston
est décédé le 9 Juillet 2024 à Ambert,
il était un habitant du Patural.

Madame RODARY Yvonne
est décédée le 5 Décembre 2024, elle
était une habitante du Malgrassin.



Au fil des Conseils MUNICIPAUX

CI-DESSOUS UNE PETITE RÉTROSPECTION DES DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL. L'ENSEMBLE DE CES DÉCISIONS EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET DANS L'ONGLET "VOTRE COMMUNE", "COMPTES RENDUS DE SÉANCES".

30 JANVIER 2024 :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avant-projet des travaux de voirie pour l'année 2024. Ces travaux concernent l'aménagement et la réfection des chemins de Grivel, Marcheval, du Trait - Malgrassin, et de Malmenaide.

Pour un montant estimatif de 78 320,00 € hors taxes. Ces travaux peuvent être subventionnés dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal (FIC) financé par le Département à hauteur de 70 637,00 € hors taxes. Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise le maire à déposer un dossier de subvention pour 40% du montant possible soit la subvention de 28 254,80 €.

9 AVRIL 2024 :

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de taxes foncières et à voter l'ensemble des trois budgets primitifs de la commune pour l'année 2024.

Après concertation il a également été voté la dissolution du CCAS au 31 Décembre 2024. Une nouvelle commission va être créée afin de palier à ce besoin comportant des conseillers municipaux mais également des habitants.

Monsieur le Maire a également présenté au conseil municipal la délibération de la **commune d'Ambert** concernant la répartition intercommunale des dépenses de l'école publique.

Pour l'année 2023/2024, la commune de Saint Martin des Olmes est concernée pour 19 enfants (9 maternelles et 10 élémentaires).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette répartition et inscrit au budget primitif de 2024 la dépense d'un montant total de 18 761,03 € (9*1 621,97 € + 10*416,33 €).

25 JUIN 2024 :

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet de reboisement de la forêt communale de la commune établi par l'Office National des Forêts. Il expose les grandes lignes du projet qui comprennent :

- La fourniture des plants : douglas, pin sylvestre, érable..
- La fourniture de répulsifs,
- Le rangement et la scarification de parcelle,

Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un avis favorable au projet et accepte les deux devis proposés pour les montants de 17 935,98 € et 5 760,00 €.

Suite à l'analyse des offres concernant nos futurs travaux de voirie pour 2024, la commission d'appel d'offre a décidé de retenir l'entreprise EUROVIA pour la somme de 79 445,50 € HT.

18 NOVEMBRE 2024 :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les délibérations des écoles de Marsac en Livradois, l'école privée Saint Joseph et l'école de Grandrif concernant la répartition intercommunale des dépenses des écoles.

Pour l'année 2023/2024, la commune est concernée pour 3 enfants à **Marsac en Livradois**, soit une dépense totale de 2 324,49 € (774,83 € / x 3 enfants).

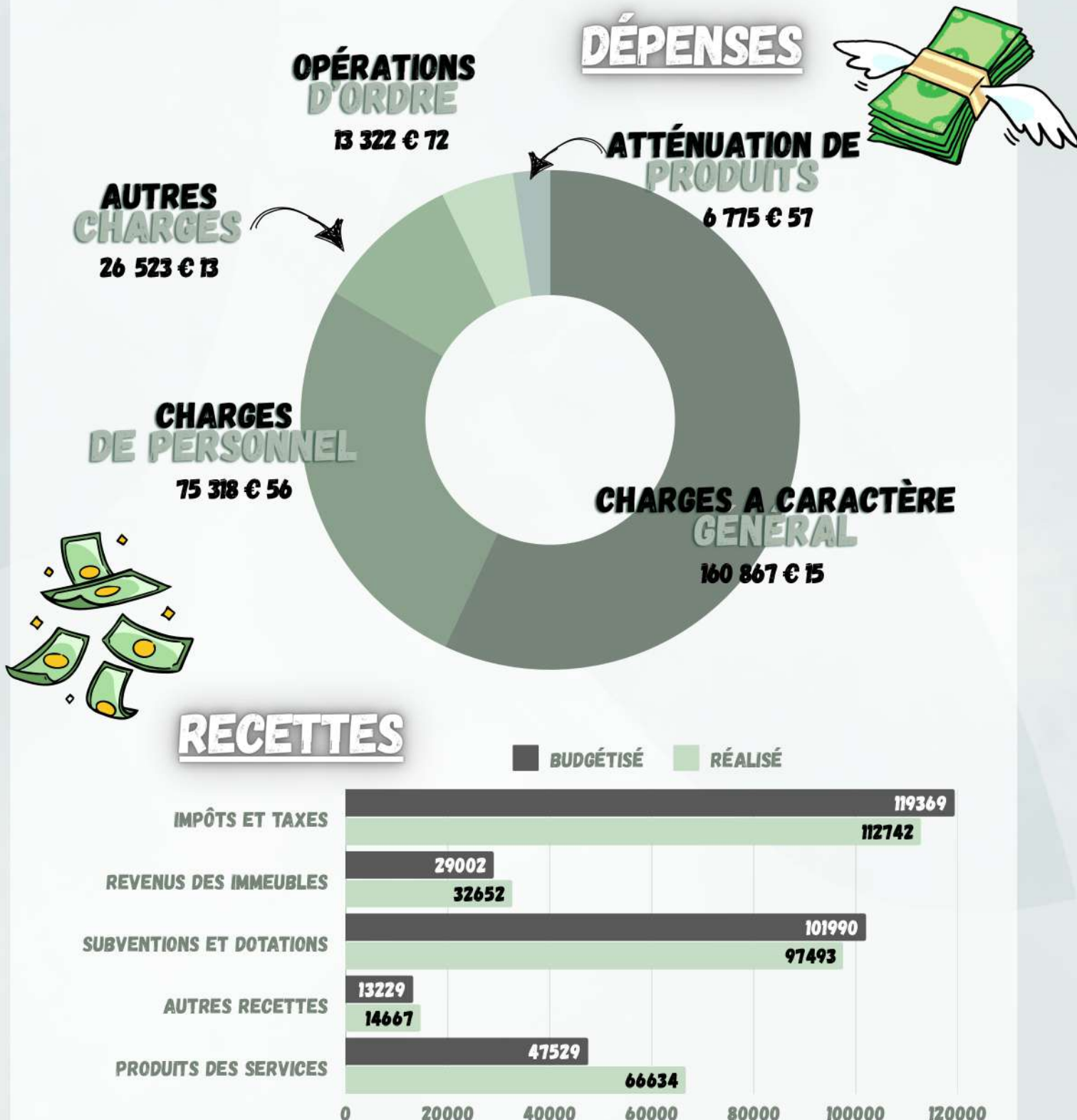
Pour l'école privée **Saint Joseph**, la commune est concernée pour 4 enfants soit une dépense totale de 1 665,32 € (416,33 € / x 4enfants).

Pour l'école de **Grandrif**, la commune est concernée pour 4 enfants soit une dépense totale 5 706,00 € (1 élève en primaire : 678,00 € + 3 élèves en maternelle : 1 676,00 €).

Le Conseil Municipal a voté les tarifs communaux pour 2025. Il a été décidé d'augmenter le montant de la location de la salle polyvalente à 160€.

Prévisions budgétaires pour 2024

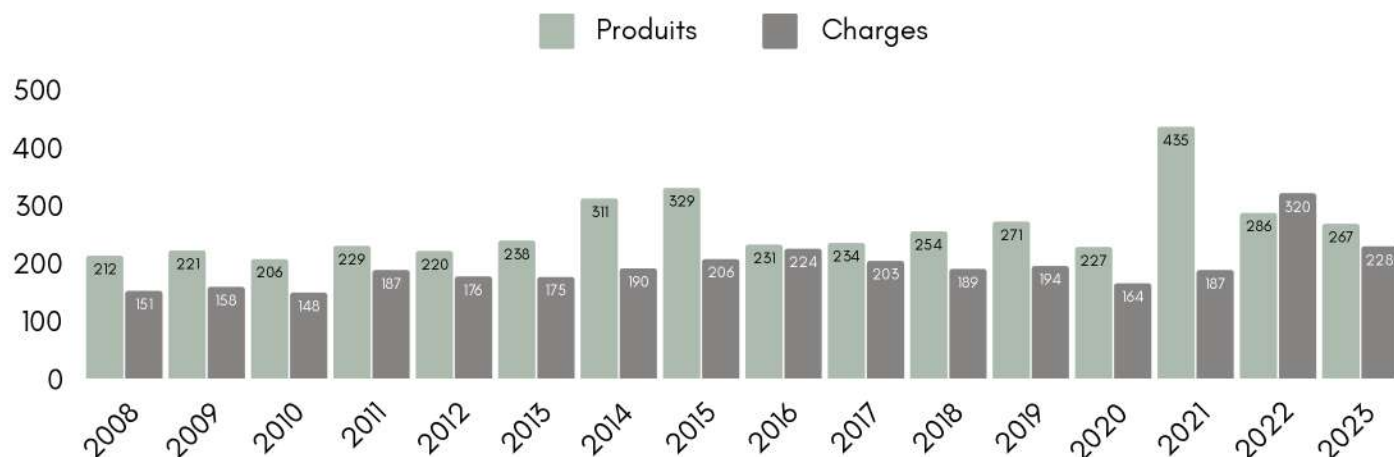
VOICI UN PETIT SCHÉMA SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES ET DES RECETTES
DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES POUR L'ANNÉE 2024



QUELQUES CHIFFRES !

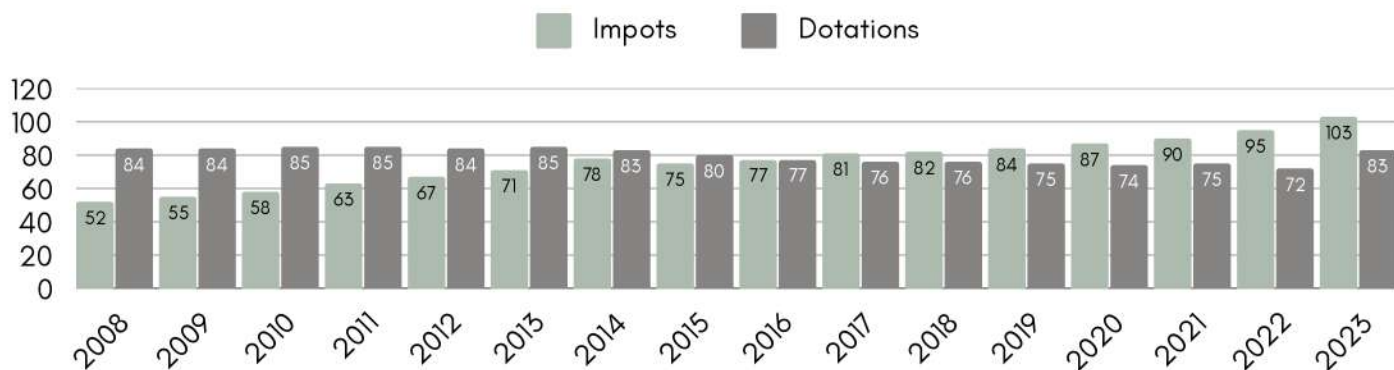
HISTORIQUE DES BILANS DE FONCTIONNEMENT

MONTANTS EN
MILLIERS
D'EUROS



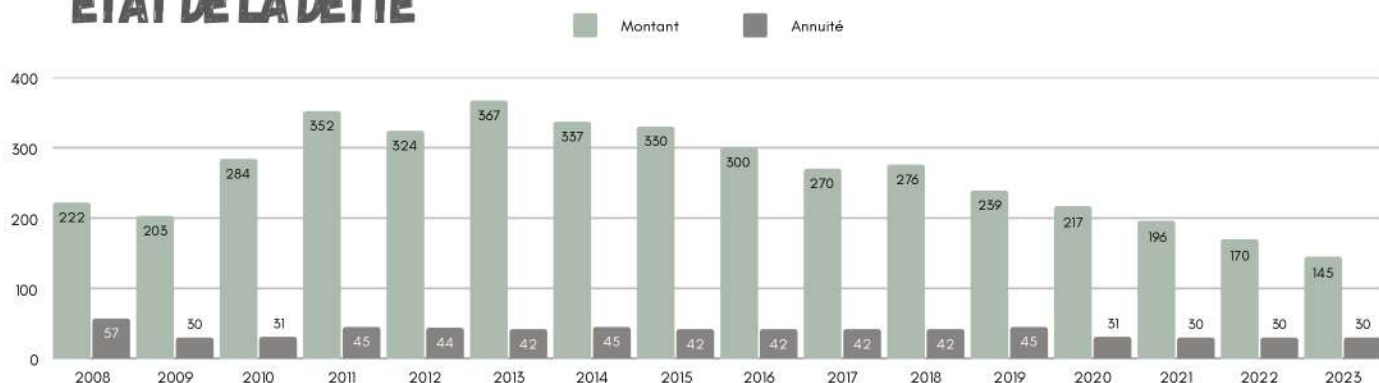
L'excédent de fonctionnement qui représente notre capacité à investir, reste faible, aux alentours de 30.000 € annuels. Il est cependant soutenu par les produits exceptionnels générés par les ventes de bois (2014, 2015, 2021).

LA RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les deux principales recettes sont les dotations de l'état et les taxes foncières. Les dotations de l'Etat ont stagné en valeur absolue. Leur niveau a été maintenu grâce à l'augmentation de la population qui est l'un des principaux critères d'attribution. Le montant des taxes foncières a doublé en 15 ans bien que nous n'ayons pas augmenté les taux. Les revalorisations annuelles des bases d'imposition décidées par l'Etat, et surtout l'installation de nouveaux habitants et donc des constructions nouvelles sont à l'origine de cette augmentation.

ETAT DE LA DETTE



Après avoir connu un pic suite aux grands investissements des années 2012/2014 (Traverse du bourg, assainissement, voirie forestière), l'endettement est retombé à un niveau historiquement bas. La dette actuelle sera totalement éteinte en 2028. Cela nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

Travaux d'investissement

RÉALISÉS EN 2024

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme de voirie 2023 a été achevé avec la restructuration par l'entreprise Dumeil de la route des Pradeaux au suc de Monchaud.

Le programme de goudronnage 2024 a été réalisé en septembre par l'entreprise Eurovia :

- Chemin du Trait au Malgrassin
- Chemin de la Barge à Marcheval
- Chemin de Clavières à Malmenaide
- Chemin de Grivel (accès à et parking de l'auberge)

Le coût des travaux 2024 est de 81 444,40 € HT financés comme suit :

Subvention Département (FIC) : 28 255,00 €

Subvention État (DETR) : 12 062,00 €

Part communale : 41 127,40 €

DIAGNOSTIC EAU POTABLE

L'étude diagnostique de nos installations et du réseau d'eau potable a été réalisée par le cabinet SECAE. Le compte rendu présenté en octobre fait apparaître que nos installations sont fiables et en bon état. Quelques travaux seront à réaliser afin de sécuriser et améliorer notre qualité de service, mais globalement le bilan est satisfaisant. Nos installations sont opérationnelles et bien gérées, Notre eau est de bonne qualité, et en quantité suffisante...

La réalisation de cette étude était indispensable car elle nous permettra désormais d'accéder aux aides de l'agence de l'eau Loire Bretagne et du département du Puy de dôme pour financer les investissements à venir.

Coût de l'étude : 29 500,00 € HT

Subvention département : 8 850,00 €

Subvention agence de l'eau : 14 750,00 €

Part communale : 5 900,00 €



TRAVAUX FORESTIERS

Pour cause de dépérissement, une parcelle de 4 hectares environ a été déboisée dans la forêt communale au lieu-dit « le plat des chaux ». La replantation vient d'être réalisée par l'ONF avec différentes essences : Douglas, pins, feuillus (châtaigniers et érables).

Notre employé communal sera chargé de l'installation des piquets de repérage des plants pour faciliter le débroussaillage.

L'intégralité des travaux sera financée par la vente des bois qui restaient sur la parcelle.



Animations

PASSÉES



ANN SIEBEN UNE AMÉRICAINE À SAINT MARTIN DES OLMES

*Ann Sieben marche, elle marche,
de Saint Martin en Saint Martin.*

Elle marche, à une époque où la norme serait plutôt de courir, après tout, ou après rien, mais Ann Sieben elle, a choisi de marcher, quelle drôle d'idée. Elle marche, comme ont marché depuis des siècles les pèlerins de Compostelle, à la recherche du ciel et de leur âme. Elle marche, oui, elle marche à pied, à pied ! Quelle drôle d'idée. Elle marche assidûment, comme marchait le Circitor Martinus dans les légions romaines de l'empereur Constantin 1er vers 330 après J.C. Elle ne marche pas pour conquérir des territoires ou des peuples. Elle marche sans aucun doute pour continuer à faire vivre l'idée du manteau partagé. Elle marche à la rencontre des autres, elle marche pour rencontrer des étrangers, des étrangers ? Quelle drôle d'idée.

Du soir au matin, tout au long des chemins, elle marche, de montagnes en sentiers, de rivières en châteaux, de villages en coteaux, elle marche, quelle drôle d'idée.

Le but ou le chemin ? Telle est la question qui taraude l'homme et accessoirement le pèlerin depuis bien longtemps. Je ne pense pas trop m'avancer, en disant qu'elle marche pour rejoindre à la fin le cœur de Saint-Martin.

Et c'est donc le samedi 27 janvier 2024 que ses pas l'ont conduite jusqu'au cœur de Saint-Martin-des-Olmes, où elle fut accueillie par le Conseil municipal et quelques habitants de la commune.

Après lui avoir souhaité la bienvenue et orné d'un nouveau tampon municipal le parchemin qui sert à Ann Sieben de souvenirs et de preuve de son passage, Monsieur le Maire a convié l'assemblée présente à un petit apéritif, suivi d'un repas convivial à la Pizzeria « les Alizées » chez Tonio.

Le lendemain matin au terme d'une bonne nuit de repos chez l'habitant, elle reprit sa marche, et en guise d'au revoir, Saint-Martin-des-Olmes dans un seul chœur lui, a dit :

Vous marchez, quelle belle idée !

LA CHASSE AUX ŒUFS – 30 MARS 2024

C'est sous un ciel beaucoup plus clément que l'année précédente et avec même quelques beaux rayons de soleil, que toute la troupe des cueilleuses et des cueilleurs d'œufs en chocolat, s'est avancée en bon ordre afin d'investir les jardins de l'ancienne école du village.

Où une fois que la cloche du musée de l'école 1900 eut sonné, répondant à celle du clocher de l'église et nous indiquant qu'il était 15 h 30, sous l'œil attentif de leurs parents, des bénévoles du musée, des membres du Conseil municipal avec à leur tête notre Maire et Mireille Laroche, la nouvelle Présidente des amis de l'école 1900, les plus petits comme les plus grands partirent à l'aventure.

Comme leurs lointains ancêtres du néolithique, les voilà devenus des chasseurs cueilleurs, et rien ne pourra plus les arrêter pour remplir leurs paniers.

Après, cette tâche accomplie venait l'heure du partage équitable du butin, ainsi que celui du goûter. Ce fût à ce moment-là, l'occasion pour celles et ceux qui le désiraient de découvrir ou de redécouvrir le musée de l'école 1900 « Fleuron touristique de notre commune ».

A la fin de cette belle après-midi, la soixantaine de personnes présentes, enfants compris, regagnait ses pénates en se promettant de revenir bientôt profiter de ce lieu de culture, de connaissance et de patrimoine local.

**MERCI À TOUTES CELLES ET À TOUS CEUX QUI ONT EMBELLI CE MOMENT
PAR LEUR IMPLICATION OU LEUR PRÉSENCE**



LES CHASSEURS... CES ÉCOLOS !

A l'initiative du président Guillaume Gras, et avec l'aide de la municipalité et de nombreux habitants, les chasseurs ont organisé le dimanche 17 mars une grande journée de nettoyage de la commune. Armés de gilets oranges, de gants, de sacs poubelles, de sac de tri..., ils ont arpenté les bordures de routes et de chemins pour récupérer une quantité impressionnante de déchets en tous genres allant de la cannette de bière à un réfrigérateur en passant par les bouteilles de verre, les sacs plastique et les pneus usagés, etc...

***Honte à ceux qui déversent sans scrupule
tous ces détritrus au bord de nos routes.***

Merci aux chasseurs pour cette initiative et à tous les participants pour leur implication. Merci aussi pour l'apéritif convivial offert par la société de chasse en fin de journée. Rendez-vous en 2025 !

Nous devons aussi remercier les chasseurs pour l'opération « débroussaillage des chemins » qu'ils mènent chaque été pour rendre accessibles à tous les endroits les plus reculés de la commune.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 juillet, la médaille d'honneur de la Fédération départementale des chasseurs a été remise à Marcel Chantelauze.

Marcel a toujours été un pilier et un membre très actif de la société de chasse. Il en fût le trésorier pendant de nombreuses années. Cet automne, par tous temps, il était encore toujours présent « au poste » pour guetter le passage tant attendu du lièvre ou du chevreuil !



**BRAVO MARCEL,
FÉLICITATIONS, NOUS TE
SOUHAITONS ENCORE
BEAUCOUP DE BONS MOMENTS
DANS L'EXERCICE DE TON
LOISIR PRÉFÉRÉ**



POUR CRÉER DU LIEN RIEN DE MEUX QUE « LA FÊTE DES VOISINS », 1ER JUIN 2024

Chaque année, entre la fin mai et le début juin, partout dans l'hexagone, les garages, les hangars, les maisons de campagne et les jardins agrémentés de tentes ou de barnums, se remplissent de tables richement garnies, de boissons rafraîchissantes et de mets délicieux, autour desquels papillonnent en bavardant, les fameux voisins. A l'image de St Martin des Olmes, où certains hameaux n'ont pas dérogé à la tradition. Notamment le village des Ballays qui, grâce à l'initiative de Michèle et Achille, a permis aux habitants de se réunir pour un moment convivial, où les nouveaux ont pu rencontrer les plus anciens.

Titou « Le bolet des Ballays » leur a offert l'hospitalité dans sa grange fraîchement rénovée. Tout le monde avait apporté de quoi boire et manger pour que la fête soit réussie.

Ils ont pu ainsi partager ensemble de bonnes recettes, comme la quiche Lorraine d'Olivier, la mousse au chocolat d'Anne-Marie, la Tarte aux poireaux d'Arlette, la pizza de Joëlle, ou le fondant au chocolat de Francis. En résumé on peut dire que tout était réuni pour passer un bon moment !!

Toute cette joyeuse troupe, remercie le comité des fêtes ainsi que la municipalité pour son appui logistique et se promet de remettre ça l'année prochaine.



REMERCIEMENTS MARC CHAPPAT

Toujours fidèles à notre commune, Monsieur et Madame Chappat étaient de passage à Saint Martin début octobre.

Ce fût pour nous l'occasion de les remercier pour le travail de fourni qu'ils ont effectué pour mettre à notre disposition la généalogie de toutes les familles de Saint Martin.

Lors de cette petite réception conviviale avec les membres du conseil municipal et de quelques habitants du village, un petit cadeau leur a été offert et nous avons beaucoup parlé... généalogie !

Si vous avez envie de retrouver vos racines et de connaître vos ancêtres, rendez-vous en mairie, nous avons des dossiers qui vous concernent !



CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore les cérémonies de commémoration du 8 Mai et du 11 Novembre ont réuni de nombreuses personnes du village, ainsi que des représentants des communes voisines, Grandrif, St Just ou Marsac.

Le Conseil Départemental était lui aussi représenté à chaque fois, ainsi que les Pompiers d'Ambert, dans les rangs desquels on notera la présence de Romane Dumeil une jeune fille du village. La Gendarmerie d'Ambert était elle aussi présente comme à l'accoutumé.

Nous étions particulièrement émus lors de la célébration du 11 Novembre dernier, quand Monsieur le Maire nous rappelait que cette année le village déplorait la perte de trois de ses fidèles habitués des commémorations : René Duret dont la voix forte rendait hommage aux morts pour la France, Gaston Duret, figure incontournable du village et porte-drapeau officiel de St Martin, ainsi que Jean Seguy, également porte-drapeau et très attaché à notre commune.

La cérémonie a continué ensuite par le message du Ministre des Armées et le dépôt de la gerbe le tout accompagné musicalement par la fanfare de Marsac, sans oublier l'émouvante Marseillaise entonnée par notre ami Hervé.

Depuis ce 11 Novembre dernier, deux de nos Adjoints au Maire ont repris le flambeau, Philippe Bouard en tant que nouveau porte-drapeau de la commune et Thierry Piot se chargeant lui, de faire l'appel aux Morts.

Pour terminer ces deux matinées, fidèles à la tradition la fanfare de Marsac nous offrait une aubade devant la salle des fêtes et Monsieur le Maire nous invitait ensuite à partager le verre de l'amitié.

Merci à Amétys pour les photos.



LA CYCLO LES COPAINS SAMEDI 6 JUILLET 2024

Sous le soleil et sous les sigles des anneaux Olympiques confectionnés par les Sages, s'est déroulé cette année la Cyclo des Copains à Saint Martin.

Les bénévoles du village, toujours fidèles au poste, avaient choisi cette fois-ci d'animer le passage des coureurs en rendant hommage aux jeux Olympiques version 1900, aussi bien dans leurs costumes fort réussis, que dans l'animation musicale assurée avec brio comme à son habitude par Sergio Soulier dit Maestro, on notera spécialement la prestation de Maryline et Thierry Piot en tennisman plus vrais que nature.

Les participants purent reprendre des forces grâce au stand de ravitaillement tenu également par les bénévoles. Une autre partie importante des bénévoles du village s'était vue répartir la tâche un peu plus ingrate d'assurer la sécurité sur les routes de la commune. Toute cette joyeuse et vaillante troupe se retrouva à 13h au pied de l'Eglise, pour partager un apéro casse-croûte bien mérité.

Merci à toutes et à tous pour leur implication, gage essentiel de la réussite de cette manifestation. Spécial merci à notre gars du nord préféré : Jonathan Huon qui en vrai Ch'timi, a mis avec amour, tout son savoir-faire dans la préparation des frites.

Malheureusement, on ne peut pas vous dire à l'année prochaine, car les parcours changent tous les quatre ans, il faudra donc attendre quelques années avant que la cyclo repasse chez nous.

Mais d'autres événements vélocipédiques pourrait bien avoir lieu chez nous, on vous en dira plus bientôt.

Une affaire qui roule.

Entre deux averses, la côte de Saint Martin fut gravie allègrement par les alertes cyclopedistes le 2 juillet dernier.





FÊTE DU VILLAGE – SAMEDI 27 JUILLET

Rien n'arrête le comité des fêtes

Ce jour-là, à 17h tout était prêt pour débiter la traditionnelle fête du village, l'espace extérieur était opérationnel, la scène avait été montée et bâchée depuis le matin et le groupe « Les complices » avait fini d'installer leurs matériels et leurs instruments, les marabouts eux aussi avaient été installés et abritaient les tables et les chaises, la buvette, et le point de cuisson des frites étaient prêts à fonctionner, les planches campagnardes et les salades préparées avec soin et amour par les bénévoles du comité des fêtes attendaient sagement dans les frigos l'heure de leur dégustation.

Les boissons elles aussi se tenaient tranquilles, au frais, dans le camion frigo ; lorsqu'un soudain et violent coup de vent, aussi pluvieux qu'inattendu, vint rompre cette belle harmonie. Soulevant les barnums, tordant leurs piquets et déchirant leurs toiles, mettant à bas tout l'ouvrage des bénévoles ; mais pas leur moral !

Les premiers instants de stupeur passés, et constatant qu'il y avait plus de peur que de mal les troupes salvatrices sous les ordres du commandant Piot rentrèrent en lice pour conjurer le sort et faire mentir les éléments déchaînés, la fête aurait bien lieu non de !

En deux coups de cuillères à pot la scène musicale fut rapatriée à l'intérieur, les tables furent redressées, la buvette et l'espace frites furent réinstallés, juste à temps pour accueillir les premiers convives que l'orchestre « les complices » s'empressa de faire danser pendant que l'apéritif débutait.

Au moment du repas, les planches campagnardes, les salades et les frites obtinrent le même succès que l'année précédente. Après le dîner, juchés à l'arrière du camion benne des entreprises Piot et Cie, Sergio et Jfk, armés de leurs instruments de percussions, ouvrirent la marche pour la retraite aux flambeaux sur le chemin de la croix de Fer, suivis avec enthousiasme par les enfants et les parents du village.

Au terme de cet aller-retour musical, le feu d'artifice démarrait dans les temps, grâce aux briquets et aux mains expertes de Thierry et Camille.

Comme à l'accoutumée cette performance pyrotechnique fut accueillie par des bravos et des applaudissements fournis. Les musiciens reprirent le flambeau pour quelque temps, avant de laisser la place à Jonathan et Ophélie, qui bien aidés par la sono du comité des fêtes firent danser l'assemblée jusqu'au bout de la nuit. On voit donc ici que rien n'arrête le comité des fêtes, surtout quand il reste un quelque soit les circonstances, pour offrir aux Saint Martinoises et aux Saint Martinois des moments de convivialités, d'amusement et de joie.

Merci à tous celles et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée.



LE COMITE DES FÊTES VOUS DONNE RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE

**LE 25 JANVIER 2025 POUR LE CONCOURS DE BELOTE
LE 19 AVRIL 2025 POUR L'APÉRO CONCERT APRÈS LA CHASSE AUX ŒUFS
LE SAMEDI 26 JUILLET 2025 POUR LA FÊTE DU VILLAGE
SAMEDI 22 NOVEMBRE POUR LE REPAS DANSANT**

JEUX DE PISTE NUMÉRIQUE

C'est parti et ça marche !

Le samedi 1er juin, le Conseil municipal de Saint Martin des Olmes inaugurerait son jeu de piste numérique, réalisé et mis œuvre par Benjamin Mermet, créateur de : « En Quête de Patrimoine ».

Si l'on se fiait qu'aux apparences, on pourrait croire que St Martin des Olmes est simplement un ancestral petit village perdu dans les monts du Forez, et que celui-ci est habité par quelques vieux autochtones ruraux à qui échapperai le sens de la modernité et des réalités de notre époque.

Certes, une pointe de silex taillée, retrouvée au hameau de Duret nous certifie que les premières traces d'habitats humains remonte à l'époque néandertalienne il y a environ 35 000 ans, certes, les traces d'une villa gallo-romaine au même emplacement attestent que les Saint Martinois sont une vieille peuplade issue de ce territoire.

Certes, dans le même secteur des traces de Cupules Celtes pourraient bien nous prouver un jour que l'arrière-grand-père d'Astérix a vu le jour à St Martin des Olmes.

Mais comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, les apparences sont souvent, pour ne pas dire toujours, trompeuses.

Aujourd'hui si l'on y regarde de plus près, sans aller toutefois à emprunter un œil de sociologue, on s'aperçoit que notre village est bien ancré dans la modernité, peuplé de gens du cru, ainsi que de gens venus d'horizons divers, et même parfois lointains. Et que tous ensemble, ils font vivre et prospérer notre commune.

Passeur de tradition et de mode vie rural pour les uns et porteur de nouveautés pour les autres, véritable valeur ajoutée pour le village, à l'image de Benjamin Mermet, qui est à l'origine du projet qui nous a réunis, il en est l'initiateur et le concepteur.

Son idée a été rapidement acceptée par tous, avec enthousiasme et curiosité, bien qu'au départ, nous ne savions pas trop dans quoi il nous embarquait. Mais, dès la première séance de travail, au-delà de nos appréhensions, nous avons tout de suite senti avec fébrilité qu'une idée nouvelle et fédératrice venait de voir le jour chez nous.

De fait, le Conseil municipal assisté de nombreux habitants, s'est mis au travail, et, tous ensemble nous avons construit cet outil ludique et convivial qui à ce jour a obtenu plus de cent connections, on peut donc penser raisonnablement que de très nombreuses personnes ont découvert notre village à travers ce jeu.

MERCI DONC À BENJAMIN.

Et merci à toutes celles et tous ceux qui ont été séduits par l'idée et qui nous ont fait profiter de leurs connaissances, et de leurs savoirs pour la réussite de ce projet. Nous avons ici une pensée particulière pour René Duret, qui dès le début s'est investi entièrement dans cette entreprise en partageant son savoir et ses connaissances sur l'histoire de la commune.



**FLASH-MOI ET
PARS À
L'AVENTURE**



L'ARGENTINE S'INVITE À SAINT MARTIN

Concert d'été au Musée de l'école 1900

Le duo Argentin "SONICA MORFOSIS" s'est produit le vendredi 9 août à Saint-Martin-des-Olmes, au Musée de l'école 1900, en concert GRATUIT organisé par « Les amis du musée de l'école » avec l'aide du « Comité des Fêtes » et soutenu par la Mairie de Saint-Martin-des-Olmes.

Mireille Laroche, Présidente de l'association des Amis de l'école 1900 a ouvert la soirée en souhaitant la bienvenue aux musiciens et en accueillant le public.

La buvette ombragée a permis à la cinquantaine de spectateurs de se rafraîchir et de déguster les frites de Maryline, aux sons exotiques, anciens et modernes de ce duo déjà mythique à Buenos Aires.

En tournée en Europe cet été, ils nous ont fait l'amitié de se produire gratuitement sur notre territoire, grâce à la complicité de Serge Soulier (notre Maestro local). Nous regrettons juste un peu le manque de public du village, car ceux présents ont vraiment apprécié cette soirée musicale et conviviale qui a permis de mettre en valeur notre Musée de l'école. Merci donc à tous ceux qui étaient présents, merci aux bénévoles du Musée et du comité des fêtes.

Nous vous donnons rendez-vous pour de prochains événements dans ce lieu particulier et emblématique du village.



SOIRÉE TRUFFADE, 26 OCTOBRE 2024

Franc succès pour l'habituelle Truffade de l'automne, les 80 personnes qui avaient répondu présent à l'invitation du Comité des fêtes, l'ont dégustée en reconnaissant une fois de plus le savoir-faire culinaire de nos deux fidèles cuisiniers, Jean-Michel et Pascal.

La sono c'est prestement mise en marche sous les ordres d'Ophélie et de Jonathan permettant à nos convives de se transformer rapidement en agiles et joyeux danseurs jusqu'à la fin de la nuit.

GOUTER DE NOËL

Dimanche 15 décembre, nous nous sommes réunis pour la traditionnelle fête de fin d'année. Sam le magicien anima le début d'après midi invitant petits et grands dans son spectacle. Brioches et pain d'épices accompagnèrent le chocolat chaud l'instant du goûter. Afin d'attendre la tombée de la nuit, la chorale « Si l'on chantait », dirigée par Maxime Fleurance du hameau de Mignaval, nous interpréta quelques chants de Noël.

Enfin, bravant le froid et la neige, le Père Noël arriva sur son chariot, magnifiquement décoré, chargé de cadeaux et colis qu'il distribua pour la plus grande joie des enfants et aînés de la commune.

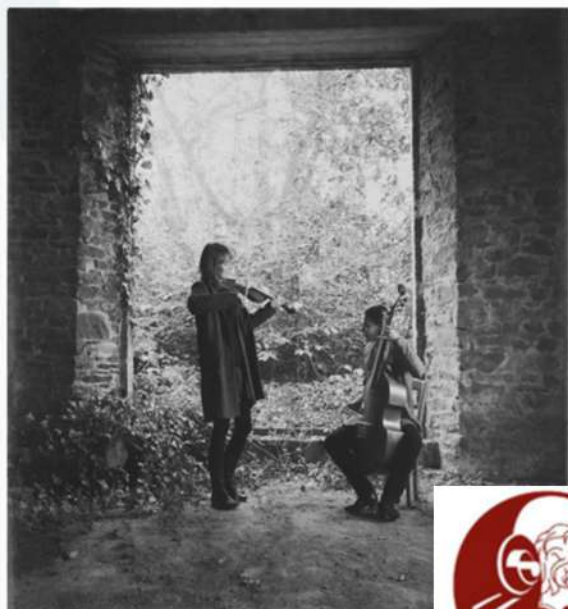
Un Grand Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans la réussite de cette soirée.

**MERCI JUAN
POUR TON
ILLUSTRATION !!!**



Animations

FUTURES



CONCERT A L'EGLISE DE SAINT MARTIN DES OLMES

SAMEDI 15 FÉVRIER 2025 – 16H30

Le duo Coloquintes puise dans le répertoire virtuose des virginalistes anglais. La quasi-intégralité des œuvres choisies est extraite d'une compilation, le recueil Fitzwilliam Virginal Book (près de trois cents pièces écrites par différents auteurs pour être jouées à la Cour élisabéthaine puis à la maison Stuart). Un succès absolu ! Encore aujourd'hui.

La diversité et la qualité des œuvres ont inspiré le duo pour les transcrire et ainsi en découvrir de nouvelles couleurs. Sonorités chaudes et rondes des cordes, plaisir du jeu, virtuosité dansante. Le duo partage avec le public une complicité et une profonde joie de jouer.

Concert organiser en collaboration avec l'association « La bascule ».



Retrouver toutes les infos sur Facebook et Instagram et sur les <https://www.labascule-livradois.com/> et <https://duo-coloquintes.fr/programmes/music-for-two>

A vos agendas !!!

SAMEDI 19 AVRIL :
CHASSE AUX ŒUFS



JEUDI 8 MAI :

CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DE 1945 AVEC EXPOSITION



MARDI 11 NOVEMBRE :

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DE LA 1ERE GUERRE MONDIALE



DIMANCHE 14 DÉCEMBRE :
GOÛTER DE NOËL

PARTICIPEZ AUX 40 ANS DE L'AUBERGE !

40



EN 2025, L'AUBERGE DE JEUNESSE DE SAINT-MARTIN-DES-OLMES SOUFFLERA SES 40 ÉTÉS !

C'est en effet le 1er juillet 1985 qu'Alain Lorrière accueillait son tout premier hôte venu étudier les gisements d'uranium de la région. Depuis, l'Auberge fut le témoin privilégié de nombreuses histoires de vie. Réunions familiales ou amicales, séjour professionnel, sportif ou touristique. Tant de bons moments se sont déroulés entre les murs épais de l'Auberge !

Vous-même, vous avez peut-être de bons souvenirs, une anecdote ou une photo insolite à partager en lien avec l'Auberge ? Alors n'hésitez pas à contacter Myriam, la nouvelle gérante de l'Auberge de Jeunesse, qui souhaite retracer l'histoire de ces 40 années au travers de témoignages !

Et si vous avez 40 ans ou que l'un de vos enfants ou neveux a 40 ans en 2025 alors participez au tirage au sort organisé par l'auberge. À gagner ? Une nuit avec petit déjeuner pour une personne.

Enfin, vous êtes bien sûr tous conviés à la fête d'anniversaire qui se déroulera aux beaux jours !

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'auberge ou à consulter leur site Internet ou page Facebook le moment venu.

Auberge de Jeunesse Saint-Martin-des-Olmes

06 51 01 66 30 / info@giteambert.fr

<https://www.giteambert.fr>

<https://www.facebook.com/stmartindesolmes>

LES AMIS DE L'ÉCOLE 1900

La saison a débuté le week-end de Pâques par une nouveauté **la chasse aux œufs** dans la cour et le jardin. **En août, deuxième nouveauté**, un concert de chants et musique argentins a eu lieu dans la cour du musée. **En septembre**, les amis de l'association ont été invités à Clermont Ferrand pour l'avant-première du Film « Louise Violet » en présence du réalisateur Eric Besnard et de l'actrice principale Alexandra Lamy. **A la fin de la projection, ces derniers ont dédicacé une carte en l'honneur du musée.**

Le musée est également mis en valeur par la création du **jeu interactif sur mobile « Mulâne »**. Le trajet passe par le musée.

A l'occasion de l'exposition Robert Doisneau « les doigts pleins d'encre » qui s'est tenue cet été à La Chaise Dieu divers objets du musée ont été prêtés.

D'avril jusqu'aux vacances de la Toussaint, Christelle et Tifanie ont assuré les visites guidées. En juillet et août elles ont été épaulées par 2 jeunes étudiants Emma et Clément.

Le bilan de la saison est satisfaisant, le musée a enregistré 4996 visiteurs.

Le musée n'aura pas droit à son bonnet d'âne, car il voyage très bien dans notre région et au-delà de ses frontières.

Vous pouvez retrouver plus d'infos et les dates d'ouverture sur notre site : www.ecole1900.fr



Infos Diverses

MONSIEUR LE PRÉFET EST VENU À CHANTELAUZE LE SAMEDI 10 FÉVRIER

Dans la stabulation flambant neuve de la famille Thorillon, une cinquantaine de jeunes agriculteurs du Puy-de-Dôme étaient réunis pour un échange avec le préfet sur les problèmes de leur profession. L'objectif : "faire remonter" leurs préoccupations et "voir ce qu'on peut faire au niveau local", comme l'a proposé le préfet Joël Mathurin au début de la rencontre.

Au cours de cet échange de plus de 4 heures dans une ambiance sérieuse, mais toujours courtoise et conviviale, de nombreux sujets ont été abordés. Il n'est pas certain que tous les problèmes aient trouvé une solution, mais le président des jeunes agriculteurs jugeait cette rencontre très encourageante : "Ça fait plaisir, parce que l'intention venait de lui de nous rencontrer nous, les jeunes sur le terrain pour voir nos problématiques et échanger directement, les pieds dans le plat !".

Nous sommes pour notre part, très honorés par cette visite du préfet sur nos terres, c'est une belle reconnaissance du dynamisme et du travail de nos agriculteurs.



VISITE DE MADAME LA SOUS PRÉFÈTE D'AMBERT

Le mardi 23 juillet 2024 la commune de Saint Martin des Olmes recevait la visite de Madame Mireille HIGINNEN-BIER Sous-Préfète d'Ambert.

Daniel Barrier, accompagné de ses adjoints a présenté la commune à Madame la Sous-Préfète au cours d'une discussion conviviale où ont été évoqués l'histoire du village, sa sociologie, ses aspects économiques, les réalisations passées et actuelles, les préoccupations des habitants et du conseil municipal, ainsi que l'avenir et le développement de la commune.

Parmi les projets envisagés, celui de la création d'un lieu de vie et de rencontre a particulièrement retenu l'attention de Madame la Sous-Préfète qui nous a donné de précieux conseils et nous a assurés du soutien actif de l'Etat dans cette entreprise...

Cette rencontre fructueuse marquera sans aucun doute le point de départ d'une nouvelle dynamique pour notre belle commune de Saint Martin.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT !

L'arrêté préfectoral n° 20241336 du 5 août 2024 modifie la réglementation de 2012 sur les feux de plein air dans le but de prévenir le risque d'incendie et de préserver la qualité de l'air. (Brûler 50 kgs de déchets émet autant de particules fines qu'un trajet de 23000 kms en voiture diesel).

Ce que réglemente l'arrêté pour les déchets verts

Le brûlage à l'air libre ou en incinérateurs individuels de déchets végétaux ménagers est interdit sur tout le territoire en tout temps :

- Herbe, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de taille, débroussaillage, élagage
- produits par les ménages, les professionnels des parcs et jardins, les collectivités

Ce que tolère l'arrêté :

- Pour les personnes ayant le statut d'agriculteur, et exclusivement sur des parcelles exploitées, le brûlage à l'air libre de déchets végétaux agricoles est autorisé du 1er octobre au 30 juin sous certaines conditions de distance et de surveillance notamment et hors pic de pollution atmosphérique :

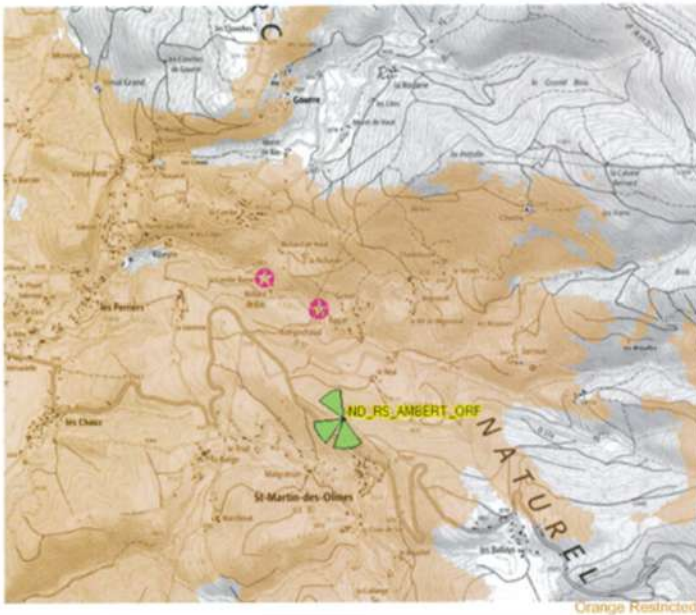
Déchets végétaux issus de l'exploitation, la valorisation ou l'entretien de terrains, prés, champs, vergers, vignes ; des travaux de débroussaillage, élagage, abattage et dessouchage de haies, arbres, arbustes hors des zones forestières.

Le non respect de cet arrêté vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

SAINT MARTIN POURSUIT SON « DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE »

Couverture 3G projetée

HBA = 27 m



La fibre arrive : L'étude pour l'installation du réseau fibré sur l'ensemble de la commune est terminée. Le recensement de toutes les propriétés bâties a été effectué. Les travaux vont débuter début 2025 et la fibre devrait être opérationnelle dès le printemps 2026 pour tous les habitants de la commune.

La couverture de téléphonie mobile va se généraliser : Toute une partie de la commune, notamment le secteur de Jarrix, Jarroux et vallée de Lagat était très mal desservi. Un nouveau pylône va être installé à la croix de la Garde avec des antennes des 4 opérateurs (Orange, Sfr, Free, Bouygues). Il couvrira la majeure partie de la commune et sera opérationnel dès la fin 2025..



PRENDRE LA ROUTE EN HIVER...

Prendre la route en hiver peut présenter bien des dangers et des problèmes que nous devons anticiper. 142 agents du département sont mobilisés chaque jour pour rendre les routes accessibles dans les meilleurs délais, mais ils ne peuvent pas être partout en même temps et doivent respecter certaines priorités. Il en est de même pour les communes, qui, avec un seul engin, ne peuvent pas desservir tout le monde en même temps. Vous le comprendrez aisément !

Alors, avant de prendre la route, nous vous recommandons de consulter le site internet « **inforoutes 63** », mis à disposition par le conseil départemental, qui vous donnera en temps réel les conditions de circulation dans le département.

Vous pouvez aussi taper « **webcam cd63** » qui vous permettra de visualiser l'enneigement de la plupart des routes de montagne.



UNION MUSICALE MARSACOISE

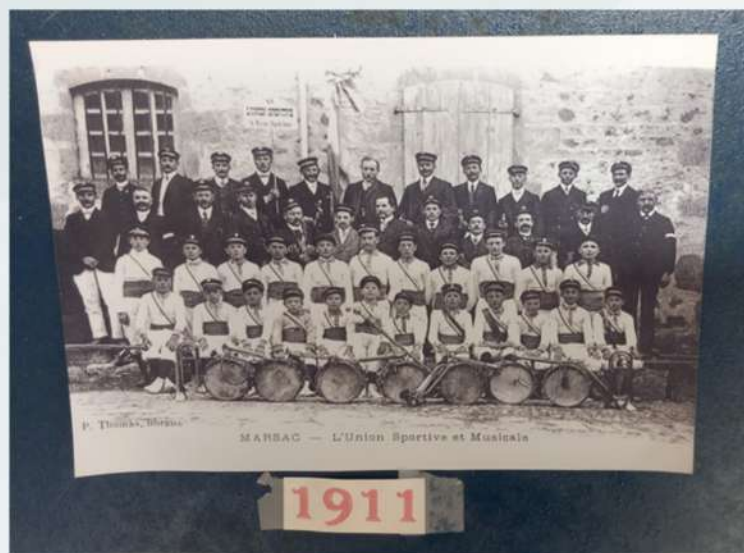
L'Union Musicale Marsacoise ne date pas d'hier, elle a été fondée en 1911. Cette association forte de plus d'un siècle d'histoire, continue d'animer les événements des communes du bassin du Livradois Forez. Aujourd'hui, sous l'égide de son président Denis Chassaigne, elle compte une trentaine de musiciens de divers niveaux musicaux et une dizaine de jeunes en formation, elle propose aussi bien des pièces de Batterie Fanfare, de Fanfare et depuis peu de Banda.

Son répertoire varié et énergique, lui permet d'animer les fêtes patronales, les événements culturels ou sportifs et les cérémonies commémoratives.

L'orchestre de Batterie Fanfare a obtenu un 1er Prix Mention Bien en division Supérieure au Concours National de Batterie Fanfare de Cournon d'Auvergne (Europa Fanfare 2023) organisé par la CFBF (Confédération Française des Batteries & Fanfares). Au cours de leur prestation l'arrangement de la musique du film « Rocky » a été particulièrement apprécié.

Le 2 septembre 2024 l'association a été invitée à participer à la cérémonie commémorant les 80 ans de la libération à Estivareilles.

À cette occasion, les musiciens ont interprété V'la l'Maquis, une œuvre composée par J. Clément, chef de musique de l'Armée Secrète. Cette composition est une marche avec refrain, dédiée aux bataillons F.F.I. de La Loire. La musique de l'Armée Secrète, sera la première musique militaire fondée en France après la Libération.



A la demande du fils du compositeur, ils ont interprété ce morceau emblématique de la résistance.

Le 11 novembre 2024, l'Union Musicale Marsacoise a eu la chance de participer à l'avant-première du film « En Fanfare » au cinéma de Saint-Bonnet-le-Château, devant un public ravi et nombreux. Ce long-métrage réalisé par Emmanuel Courcol, met à l'honneur la pratique musicale amateur. Il sortira officiellement en salles le 27 novembre.

L'inscription à l'association est gratuite, les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h30 à 23h dans la salle de la petite vitesse à Marsac en livradois où vous serez les bienvenus, elle met un point d'honneur à être accessible à tout le monde, petits ou grands, musiciens confirmés ou débutants, voire même novice. Toutes les musiciennes et tous les musiciens se feront un plaisir de vous accueillir et de vous initier à un instrument.

Rayonnant sur tout le bassin d'Ambert et bien au-delà, l'Union musicale Marsacoise est soutenue depuis longtemps par les communes de Marsac en Livradois, de Grandrif, de St Just, du Monastier et de St Martin des Olmes.

Actuellement elle compte en son sein plusieurs enfants de Saint Martin des Olmes, nos petits musiciens sont :
Albin Favier, Nathan Huon, Léa Huon, Jonathan Huon, Arnaud Coste et Matéo Maurer.



CONSEIL DE SAGES

Cette année aura été une bien triste année avec le décès de notre ami et camarade «Gaston», avec qui nous avons œuvré pour le fleurissement et l'entretien du petit patrimoine de notre commune. et avec qui nous avons partagé de bons moments de vie et de convivialité.

Cette année nous aurons participé au fleurissement de la commune, à la course des copains, à la déco du chariot du Père Noël à l'atelier municipal notre lieu de rendez vous.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2025.

SANGLIER AUX PRUNEAUX DE MÉMÉ JEANNE



Liste des ingrédients :

- 1kg de sanglier
- 2 c à soupe de farine
- ½ L de vin rouge
- 1 oignon
- 1 échalote
- 2 gousses d'ail
- 150 g de pruneaux dénoyautés
- 1 bouquet garni
- 2 carottes
- sel
- poivre

**VOUS N'AVEZ PLUS
QU'À DÉGUSTER**

Étapes :

- Découper le sanglier en morceaux (vous pouvez le faire mariner la veille).
- Mettre du beurre dans une cocotte et faire rôtir le sanglier, ensuite ajouter l'oignon, l'échalote, l'ail et les carottes en rondelles, bien mélanger.
- Assaisonner avec sel et poivre, ajouter le bouquet garni puis ajouter de l'eau et laisser cuire à feu doux pendant 1h30 environ.
- Une fois cuit retirer le jus ajouter la farine sur la viande, bien mélanger, ajouter le vin et remettre le jus.
- Si la sauce est trop épaisse rajouter un peu d'eau.
- Au dernier moment rajouter les pruneaux (que vous aurez fait cuire à l'avance) laisser mijoter environ 10 minutes.



ROCKABILLY NAILS, SALON D'ONGLERIE

Rockabilly Nails est une boutique d'onglerie ouverte depuis le 15 décembre 2022 à Saint Martin des Olmes au domicile de Julie Convert et Richard Levet dans le bourg. Une pièce dans leur logement est exclusivement dédiée à l'activité d'onglerie. Julie a fait des formations pour se perfectionner. A ce jour elle a sept diplômes et souhaite continuer à se former.

L'onglerie est ouverte du lundi au samedi, il n'y a pas d'horaires fixes, c'est en fonction des besoins de ses clientes. Julie vous accueille avec le sourire, elle est passionnée et aime le contact avec ses clientes et vous offre boisson et friandise pendant votre soin.

Elle aime embellir ou reconstruire les ongles des mains et des pieds de ses clientes, par ses décorations et ses couleurs diverses et variées toutes dessinées au pinceau. De quoi satisfaire tous les goûts. Dans sa boutique vous trouverez des accessoires type lime, vernis soins pour ongles, crème mains... mais aussi des bougies et des fondants parfumés d'une artisane de Massiac « Les Lumineuses ».

Alors mesdames n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 07.72.26.29.75 ou à la retrouver sur Facebook et Instagram, ou sur le site de la commune <https://www.saintmartindesolmes.fr/>

Et vous messieurs pour faire plaisir à vos femmes, Julie vous proposera des bons cadeaux.

Voilà une véritable artiste à découvrir sur notre territoire.



Chronique des gens d'ici

116 ANS DE VIE PAYSANNE

C'est en 1909 que Joseph Poutignat (le premier du nom) construit la ferme de Chantelauze qui verra se succéder aux fils des ans, cinq générations de paysans, jusqu'à devenir aujourd'hui « la GAEC des deux Châtaigniers ».

Le 5 Août 1944, jour de la Saint Abel, naissait Marie Thérèse Poutignat à Saint-Féréol-des-Cotes, ses parents sont paysans, son papa est également menuisier.

Mais la vie n'étant pas toujours un fleuve tranquille, elle perd son papa très tôt, elle n'a que 13 mois et les seuls souvenirs qu'elle gardera de lui ce seront des photographies et ce que lui racontera sa maman.

Lorsqu'elle a cinq ans sa maman se remarie, elle viendra habiter à la Barge où commence pour elle une nouvelle vie de famille heureuse, grandissant avec ses demi-frères et sœurs, dont Serge Vialatte, avec qui elle est toujours très liée.

Joseph, lui, que l'on appelle plus communément « Jojo », verra le jour le 2 octobre 1939, le jour de la Saint-Ange, dans la maison familiale de Chantelauze.

Le papa de Jojo « Marius » étant prisonnier dès le début de la guerre, il ne rejoint sa famille qu'en 1945 lorsque Jojo a 6 ans. Pendant la deuxième guerre mondiale Jojo vit arriver à la ferme son ami Marcel Duret dit « le grand Marcel », qui y fut placé de 14 à 17 ans, il sont restés très liés tous les deux.

Depuis que leurs soucis de santé les ont contraints à intégrer la maison de retraite de Viverols, ils se sont retrouvés et tous les jours prennent plaisir à converser et à déjeuner ensemble.

Durant la période de captivité de son père, quand certains de ses camarades parlaient de leurs papas, Jojo leur disait : « vous avez un papa Monsieur, mais moi j'ai un papa en papier, il est dans le sac à mains de maman ».

Le jour du retour de Marius, Jojo fut dispensé d'école par son instituteur pour aller accueillir son papa, ce qu'il fit en courant vers lui les bras ouverts, heureux de voir se transformer ce papa de papier en une vraie personne. Il avait enfin, lui aussi, un papa Monsieur qui l'aimerait et l'accompagnerait sur le chemin de la vie.

C'est à l'école communale de St Martin des Olmes, « la Fac de St Martin » comme dit Jojo, que nos deux protagonistes font leurs études où ils obtiendront leur certificat d'études. Marie-Thérèse ira ensuite à l'école ménagère, ce qui lui permettra de travailler un temps dans la confection sur Ambert.

Jojo, quant à lui travaille à la ferme familiale et parallèlement aux travaux agricoles, il suit des cours par correspondance à l'école agricole, jusqu'à l'obtention de son diplôme, la fameuse feuille verte, qui lui permettra plus tard de prendre des stagiaires pour les former, comme ce jeune homme plein de bonne volonté qui voulait travailler, mais que personne ne voulait, et que Jojo a accepté d'accompagner après avoir posé ses conditions à l'issue d'une semaine d'essais concluante pour lui, comme pour ce garçon un peu délaissé.

Jojo, comme une partie importante de sa génération, a vécu l'expérience difficile et souvent traumatisante de la guerre d'Algérie pendant 27 mois.



Le 26 Octobre 1963, le Maire de St Martin des Olmes, M.Chevalier que l'on appelait dans le pays « l'Albert de la Croix de fer », et le Père Dallioux, le curé du village (qui heureusement, au regard de son nom, n'était pas Maire) font, chacun à leur tour, de Marie Thérèse et de «Jojo» Monsieur et Madame Thorillon, unissant ainsi du même coup la religion et la République.

Marie Thérèse a gardé en mémoire les vœux du père Dallioux à l'issue de la cérémonie religieuse : « je vous souhaite de pouvoir dire à la fin de votre chemin ensemble : si c'était à refaire je le referais avec toi ». Aujourd'hui, alors qu'ils ont fêté leurs noces de diamant, l'un comme l'autre adhèrent avec bonheur et sans aucune restriction à ce vœu.

Dans ces années-là, la vie à la campagne ne ressemblait pas à celle d'aujourd'hui.

On vivait de ce que produisait la ferme raconte Marie Thérèse, le potager, des lapins, des volailles, des porcelets, les vaches faisaient des veaux que l'on vendait avec le lait on faisait des fromages et du beurre, on ne connaissait pas les supermarchés, l'épicière passait le lundi avec son tube Citroën bleu et nous achetait du beurre, de la crème ou des œufs.

Les jeudis on descendait au marché d'Ambert où « le leveur », un grossiste local, nous achetait nos produits. Puis vers 1969 commence la production de lait un peu plus conséquente, il fallait descendre les bidons tous les deux jours à Clavières où le laitier passait les prendre, avant d'attendre un peu plus tard l'achat d'un tank à lait pour que le camion monte jusqu'à la ferme.

En 1966 naissait leur premier enfant Jean-Luc, suivi l'année suivante de Nadine, ils grandiront dans la maison de famille toujours très animée, surtout l'été, où les travaux agricoles sont nombreux et intenses et où l'on accueillait les voisins des résidences secondaires qui participaient avec joie aux nombreuses tâches de la ferme, comme cet instituteur parisien accompagné de ses deux enfants, et qui emmenait souvent avec lui Jean-Luc et Nadine pour des balades et des découvertes, notamment des baignades dans les plans d'eaux des environs, leur permettant ainsi d'être eux aussi en vacances.

Avec ces voisins par intermittence on faisait les foin tous ensemble, ou on allait au bois, on tuait aussi le cochon, ce qui rappelle à Marie Thérèse une anecdote avec ses jeunes voisins de Clavières qui, pleins de bonne volonté s'étaient proposés de lier les saucissons, mais novices en la matière, ils avaient commencé à les lier à l'envers, elle ne leur en a pas tenu rigueur, je peux en témoigner personnellement.

Elle se souvient également du père Houin avec son bonnet bleu, orienté sur sa tête comme la tour de Pise, et qui le vendredi soir venait directement à Chantelauze pour donner un coup de main avant de se rendre pour le week-end, chez lui à Clavières.



Lorsque Jojo prend sa retraite, c'est Jean-Luc qui reprend la direction de l'exploitation, et qui depuis peu passe progressivement le flambeau à ses deux fils Clément et Alexandre, secondés tous les trois par Denise, l'épouse de Jean-Luc, comme Marie-Thérèse avait assisté Jojo pendant toutes leurs années de travail, à l'instar de toutes ces femmes de paysans, souvent dans l'ombre, mais à qui le monde rural doit beaucoup, elles en sont une part essentielle, pas encore reconnue à sa juste valeur.

Le temps a fait son œuvre à Chantelauze depuis 1909, mais toujours, dans ce hameau de Saint Martin vivent et vivront longtemps des paysannes et des paysans.

De nos jours on dirait plutôt agriculteur, mais paysan ce n'est pas un gros mot, loin de là, il résonne encore fortement dans nos campagnes, où grâce à ces travailleurs de la terre il nous rappelle nos racines communes, et évoque en nous des souvenirs d'enfance toujours joyeux et chaleureux.

SI L'ON CROIT L'ÉTYMOLOGIE LATINE IL SIGNIFIE : « LES GENS DU PAYS ». PAR CONSÉQUENT, LE CÉLÈBRE SLOGAN DES ANNÉES SOIXANTE-DIX EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ : « PAS DE PAYS SANS PAYSANS ».

Villages Croisés

TROUVE TON VILLAGE !

